

[Louise-Amélie Cougnon and Gudrun Ledegen (2008). "*c'est écrire comme je parle*. Une étude comparatiste de variétés de français dans l'écrit sms' ". Actes du Congrès annuel de L'AFLS. Oxford. 3-5 septembre 2008]

Louise-Amélie COUGNON

CENTAL-Université de Louvain-la-Neuve (Belgique)

Gudrun LEDEGEN

LCF-UMR 8143 du CNRS-Université de la Réunion

« *c'est écrire comme je parle* »¹

Une étude comparatiste de variétés de français dans l'écrit sms

0. Introduction

Cette recherche s'inscrit dans un projet global² qui vise l'étude du langage sms dans de nombreuses régions et langues du monde. Il s'agit d'analyser ce qui se passe, linguistiquement parlant, dans une aire géographique particulière, autant qu'à travers un prisme global, comparatiste, par l'étude de la variation diatopique du langage sms dans les aires particulières de la Belgique francophone et de l'île de la Réunion.

Avant d'exposer nos recherches, nous expliciterons la méthodologie d'obtention de nos corpus comparables et proposerons une définition du langage sms. Dans un deuxième temps, nous situerons rapidement les deux contextes sociolinguistiques de la Réunion et de la Belgique et exposerons notre méthode comparative qui s'inscrit dans une vision non-hiérarchique de la francophonie (Sanders 2004) : pour chaque « domaine linguistique » (phonétique, lexicale, syntaxe), la comparaison de nos corpus suivant les différents axes de variation permet d'identifier clairement les éléments appartenant à l'axe diaphasique (identification des traits de « français ordinaire »), à l'axe diatopique (repérage des

¹ Citation extraite du questionnaire sociolinguistique qui était disponible sur le site internet du projet : y répondre permettait de gagner des prix chaque semaine de l'opération qui durait plusieurs mois.

² *sms4science* : 'sms for science', « sms pour la science ». Il s'agit d'un projet lancé en 2007 par une équipe de recherche de l'Université de Louvain, en Belgique. Le projet international s'est basé sur la réalisation de la collecte initiale en Belgique francophone, qui a eu lieu en 2004. Pour plus de renseignements à ce sujet, voir www.sms4science.org.

régionalismes) et enfin à l'axe diamésique (délimitation des éléments qui se révéleront propres à l'*écrit sms*).

1. De l'obtention à la définition d'un corpus d'*écrit sms*

La linguistique de corpus accorde une attention particulière à ce que nous avons nommé précédemment des *corpus comparables*. Les corpus sms belges et réunionnais constituent les deux premiers corpus obtenus depuis le lancement du projet *sms4science*. Il s'agit donc de projets pionniers, pour lesquels nous avons respecté une méthodologie précise et identique afin d'obtenir des corpus dits « comparables ». La réalisation des collectes de sms requiert, dans chaque zone géographique, l'obtention des sms d'un échantillon de la population le plus représentatif possible³ des usagers du sms réels : nous avons indiqué vouloir obtenir des messages envoyés lors de véritables échanges communicationnels et la procédure de recopiage automatique a permis d'éviter les biais obtenus lors du recopiage manuel pratiqué habituellement pour ce type d'enquête. Une fois collecté, nous traitons ce corpus afin qu'il réponde aux exigences juridiques et scientifiques : nettoyage du corpus⁴, anonymisation de toutes les données personnelles et transcription du corpus en français standard, pour permettre l'exploration logicielle.

Le corpus pour notre étude réunit 30.000 sms pour la Belgique et 10.000 sms pour la Réunion⁵. Ils proviennent de près de 10.000 participants (respectivement environ 7000 et 3000) qui ont entre 12 et 73 ans (45% ont entre 18 et 24 ans), et viennent de toutes les régions de la Belgique et de la Réunion. En moyenne, chaque participant a envoyé 14 sms (et quelques passionnés en ont envoyé plusieurs centaines).

1.1. L'*écrit sms*

Il est indispensable de se pourvoir d'une définition pour le langage sms. La proximité de cette forme scripturale avec la communication orale, par de nombreux critères (volonté de transmettre une certaine forme d'expressivité, contexte dialogique, absence d'autorité

³ Pour atteindre cette représentativité, nous avons mis en place des appels à participation diversifiés et permis une participation gratuite des usagers via l'envoi vers un numéro court.

⁴ Elimination de messages qui étaient adressés à l'équipe, de messages publicitaires ou circulaires (ex. : chaîne de l'amour, ...).

⁵ La récolte d'une durée de 2 mois en Belgique francophone et de 2,5 mois à la Réunion a permis d'obtenir respectivement 75.000 et 20.000 sms bruts pour une population totale de 4 millions et de 700.000 d'habitants.

normative, volonté d'appartenance à un groupe socioculturel, etc.), a pu faire émerger la proposition d'*écrit spontané* (Cougnon, 2009a ; 2009b). Or, cette désignation est trop imprécise, sinon même inexacte : de fait, Bilger et Blanche-Benveniste posent que la notion même de *spontané* « n'est certainement pas une notion sérieuse pour la description » (1999 : 22). D'une part, il est trop dichotomique de vouloir scinder la communication en « oral » et « écrit »⁶ et, d'autre part, il est inexact de confondre médium de la communication et propriétés de langage : on trouve en effet des types de communication orale où la norme est très présente et de l'écrit très relâché. Nous n'adapterons donc pas la notion de *parlécrit* (Anis, 1999), à propos de laquelle Bilger et Blanche-Benveniste soulignent :

« Beaucoup d'auteurs en sont venus à manipuler des notions comme 'le parlé parlé' et le 'parlé écrit', ou encore 'l'oral dans l'écrit'. Il est aisé de faire la critique d'une telle pratique et de montrer comment, avec ces jeux de vocabulaire, on s'enferme dans un cercle » (1999 : 21).

De plus, le qualificatif *spontané* renverrait au fait qu'il n'existe aucune contrainte linguistique ou extralinguistique qui influencerait la langue et que l'utilisateur du sms s'exprimerait en toute liberté. Or il existe naturellement les contraintes d'adaptation à l'interlocuteur⁷ : on voit en ce sens une nette différence entre des messages formels adressés à des personnes plus âgées ou d'un statut différent du locuteur, et les messages adressés à des collègues de classe et autres personnes du même statut.

Les critères et notions utilisées pour définir les autres types de CMO⁸ (chats, emails, etc.) qui, souvent, recoupent les caractéristiques du langage sms (une communication différée et abrégée, le besoin d'aller vite et à l'essentiel, etc.), sont trop vastes, voire imprécises, et nous font passer à côté des spécificités du contexte sms, notamment les contraintes de coût, d'espace et de manipulation du clavier du téléphone portable .

Nous proposerons donc d'adopter la terminologie *écrit sms* (noté *e-sms*) proposée par Panckhurst (2008), car médialement parlant, il s'agit indéniablement d'un écrit qui s'adresse à

⁶ D'autant que l'usage délicat de l'une ou l'autre expression est renforcé dans notre domaine ; en effet, comme le fait remarquer Anis, « le fonctionnement et le statut de l'écrit sont modifiés en profondeur par la communication électronique ; celle-ci introduit une nouvelle gestion de l'espace et du temps et développe la variation dans les systèmes et les usages graphiques ; les relations entre l'oral et l'écrit en deviennent beaucoup plus complexes » (2000 : 60).

⁷ Un usager du SMS réunionnais nous a fait remarquer, à ce sujet, lors de la collecte, « et bien cela dépend des personnes... Par exemple les amis bn jvé ekrir koma, pi la famy je vais écrire comme sa pour bien qu'ils comprennent... » [smsLR] ('...bon je vais écrire comme ça, puis la famille je vais écrire comme ça pour bien qu'ils comprennent...').

⁸ Ou « communication médiée par ordinateur » (Panckhurst 1997).

notre vision⁹ ; par ailleurs, c'est dans le cadre du système *short message service* sur téléphone portable que ces messages sont constitués ; enfin, registralement parlant, nos corpus se situent majoritairement vers le pôle de la 'Nähesprache' (Koch & Oesterreicher, 1985), comme nos analyses le montreront, mais pas uniquement. En effet, les messages formels mais brefs prennent de plus en plus de place sur le marché sms, et nous préférons désigner donc de façon neutre le médium (écrit) et son lieu de création (sms) sans présager de son caractère formel ou informel.

1.2. Deux contextes – deux variétés

Nous étudions ici deux variétés du français parlé, le français de Belgique et le français de la Réunion, sans hiérarchie ou calcul d'ancienneté d'attestation de français, adhérant pleinement à la position de Sanders :

« Les recherches linguistiques sembleraient avoir tout à gagner d'une définition globale et non-hiérarchique de la francophonie, l'essentiel étant de voir comment une langue – le français – évolue dans des conditions et des situations de contact différentes » (2004 : 8).

Nous ne suivons donc Pöll qui, dans son livre « *Francophonies périphériques* (2001), [...] [prolonge] une sorte de ségrégation linguistique qui sépare les variétés hexagonales des autres et qui exclut les aires créolophones de la francophonie » (Sanders, 2004 : 7-8), mais souhaitons juxtaposer les données de ces deux variétés du français, autant pour explorer les différences que pour mettre en lumière les similitudes, bien plus nombreuses (Pöhl, 2001 : 35).

L'Ile de la Réunion est une terre émergée de 2500 km² dans l'Océan Indien, à 700 km à l'est de Madagascar ; terre colonisée depuis 1665¹⁰, elle devient Département français d'outre-mer (DOM) en 1946 : à partir des années soixante, ce nouveau statut amène des transformations, notamment une influence sur le paysage sociolinguistique réunionnais (Beniamino & Baggioni 1993 ; Ledegen 2004), évoluant d'une diglossie avec le français en langue « haute » et le créole en langue « basse » vers un bilinguisme institutionnalisé¹¹ ; par ailleurs, on atteste une propension à mélanger les deux langues en présence, les alternances

⁹ Et non d'un oral qui est capté par notre ouïe.

¹⁰ La situation réunionnaise fait partie des situations d'expansion du français *par importation* (Bal, 1977) : aux XVII^e-XVIII^e siècles, des colonies de peuplement s'installent dans des contrées qui seront exploitées au bénéfice de la métropole.

¹¹ Ainsi, le créole a obtenu durant la dernière décennie une forte légitimité sociale (dans les médias, à l'école depuis la création du CAPES de Langues et de Cultures Régionales, et depuis sa reconnaissance comme langue de France, etc) (Prudent 2001).

codiques et emprunts étant légion. Malgré la difficulté à tracer la frontière entre le français et le créole réunionnais à cause de la considérable « osmotique » entre les deux langues (Chaudenson, 1993 : 391)¹², nous considérerons ici les énoncés où le français régional de la Réunion est langue matrice.

La Belgique possède trois langues nationales : le français, le néerlandais et l'allemand. Le français est utilisé en Wallonie (à côté de l'allemand) et dans la Région de Bruxelles-Capitale, à côté du néerlandais. Le néerlandais est également la langue officielle de la Flandre. En Belgique, on assiste donc à la rencontre des cultures germanique et romane¹³ (Blampain *et al.* 1997).

2. Analyse linguistique de l'écrit sms à travers le prisme de deux variétés de français

Pour l'analyse de la pratique graphique originale que constitue l'écrit sms, nous avons adopté une classification fondée sur les différents domaines linguistiques (caractéristiques phonologiques et/ou phonétiques, lexicales, morpho-syntaxiques). Prenant appui sur la méthode comparative et sur les études des différents domaines et axes de variation concernés, nous sommes arrivées à distinguer parmi nos données :

- a) des traits qui ressortissent au français parlé (Blanche-Benveniste 1990, 1997), « ordinaire » (Gadet, 1986), de tous les jours (*axe diaphasique*),
- b) des éléments particularisant le français de Belgique et/ou celui de la Réunion (*axe diatopique*), et
- c) des pratiques qui caractérisent l'écrit sms tout particulièrement (*axe diamésique*).

2.1. Phonétique

Le domaine phonétique est naturellement bien illustré dans les sms : parmi les graphies phonétiques, nous attestons ainsi des traits de prononciation qui ressortissent au français « ordinaire », plus précisément à la volonté de transcrire des prononciations à débit rapide,

¹² En effet, devant la variation du créole et du français, le chercheur se trouve souvent des interprétations doubles, étudiées actuellement par le biais de la transcription « flottante », qui présente les deux interprétations en équivalence (Ledegen, sous presse).

¹³ Son histoire linguistique est d'ailleurs pleinement marquée par cette rencontre : une origine latine (par la romanisation), un mélange de substrat préceltique et celtique (que l'on retrouve entre autres dans la toponymie belge), et d'adstrat germanique (le français utilisé en Belgique en est particulièrement marqué).

comme les assimilations ou les omissions facultatives de sons (omissions de schwa, assimilations consonantiques, syncopes, apocopes, etc) : *jtador* ; *kèk* ; *dja* ; ‘*tain*. Les graphies phonétiques proches des règles de l’API, omettant les consonnes et voyelles à fonction purement grammaticales et remplaçant digrammes par leur valeur phonétique (*é* ; *lé personne* ; *ki*), se révèlent appartenir spécifiquement, pour leur part, aux pratiques sms. L’exemple suivant illustre ces divers phénomènes phonétiques : en italiques les traits de français « ordinaire » et en gras les transcriptions omettant les éléments grammaticaux et muets :

Tkt *chui* la pr **lé personne ki** me sn **chér é ki** en o **besoin**.je **seré** tjr la pr toi,*ptet po* en face **mé** ds le coeur tkt [smsLR]¹⁴

Soulignons que les traits phonétiques relevant du français « ordinaire » sont bien moins fréquents que les graphies omettant les éléments grammaticaux et muets¹⁵.

Par ailleurs, différents traits viennent particulariser le français de Belgique et de la Réunion. La confrontation des traits de prononciation particularisant ces variétés (Bordal & Ledegen 2007, à paraître ; Hambye *et al.* 2003) aux graphies utilisées dans les sms fait apparaître que seuls de rares¹⁶ traits sont retranscrits : il en est ainsi pour l’élision du *r* postvocalique à la Réunion : *Tu c koi ier soir g **regaD** 1match 2 foot*¹⁷ [smsLR] ; *aten, putain ya 1lézard ki è **su**¹⁸ tn fron, c bn jlai chassé lol...*¹⁹ [smsLR]. Ou en français de Belgique²⁰, la diphtongaison des voyelles finales ([e] en [ei], [u] en [uw] et [ø] en [øw]) et la diérèse ([y] en

¹⁴ L’abréviation suivant chaque sms indique sa provenance : [smsLR] pour le corpus de La Réunion, [smsBF] pour le corpus de la Belgique francophone. Toutes les traductions figurent en note en bas de page : ‘*T’inquiète. Je suis là pour les personnes qui me sont chères et qui en ont besoin. Je serai toujours là pour toi, peut-être pas en face mais dans le cœur, t’inquiète.*’

¹⁵ Ainsi que les autres codes de transcription exclusivement graphiques, comme les « squelettes consonantiques », par exemple, *tkt*, *pr*, *tjs*, *ds* (cf. Anis 2002), la phonétisation des caractères (*Dmaré*) et l’abrègement général des syllabes (*jrné*).

¹⁶ Le petit nombre de phénomènes phonétiques particularisants présents dans les sms peut s’expliquer par la difficile transposition dans une orthographe « bricolée » des autres phénomènes concernés : pour la Réunion, il en est ainsi de la loi de position, de la synérèse ou de l’attestation de 3 glissantes. Pour la Belgique, nous ne trouvons pas la transformation de [lj] en [j] dans l’expression des gentilés (comme *italien* qui devient **itayen*) ou les mots comme *million* et *milliard*, prononcés respectivement [mijɔ̃] et [mijar].

¹⁷ ‘*Tu sais quoi, hier soir j’ai regardé un match de foot.*’

¹⁸ Le cas de la préposition « sur » graphiée **su** peut de fait s’interpréter de différentes façons : cette graphie, extrêmement fréquente, peut de fait transcrire une prononciation effective avec élision du *r* postvocalique, ou bien une abréviation, ou encore une alternance codique avec le créole réunionnais.

¹⁹ ‘*Attends, putain, il y a un lézard qui est sur ton front, c’est bon je l’ai chassé lol...*’

²⁰ Par ailleurs, le français de Belgique montre une influence incontestable du wallon, comme par exemple dans l’assourdissement des consonnes : *Alors **fieu** parait ktu reviens pa...* [smsBF]. On voit que la lexie provient à la fois de l’assourdissement du [v] issu de *vieux*, et de l’influence du mot wallon *fijheu* pour signifier « fils ».

[yw]) : *g essaye de t appeller pour savoir si ca va **mieuw** [smsBF]²¹ et jte souhèt' une bone **nuwi** [smsBF]²².*

En revanche, l'attestation de trois voyelles nasales à la Réunion contre quatre en français de Belgique ne donne pas lieu à des différences notables entre les pratiques scripturales dans les deux corpus : on aurait pourtant pu s'attendre à attester une utilisation plus importante du chiffre « 1 » pour les sons [œ] ('un') et [ɛ̃] ('in') confondus : *jen c **ri1** mé g **bi1** ri!* [smsLR]²³. Il en est de même pour la réduction des groupes consonantiques, qui, non marquée sociolinguistiquement, est d'un usage très fréquent à la Réunion et pour laquelle on aurait pu s'attendre à une attestation accrue dans l'écrit sms : *mn amour g mm pa Dmaré la jrné g dja at kel stRmine pr **et** ek twa ktu mfaS d Kl1 ssoir jador tro **etr** ek twa* [smsLR]²⁴ ; *Jte les refrai kan je **rent*** [smsBF]²⁵).

Ainsi, les traits phonétiques majoritairement transposés dans l'écrit sms sont d'avantage ceux qui sont particuliers aux sms, c'est-à-dire l'omission des éléments grammaticaux et muets, et les divers autres codes exclusivement graphiques, que ceux qui répondent à un « bricolage » graphique dont le but est d'indiquer une prononciation « ordinaire », à débit rapide ou régionale. Pour ces derniers, de fait, l'exercice se révèle assez difficile à l'aide de l'orthographe française et reste somme toute assez stéréotypé.

2.2. Lexique

On retrouve dans le domaine lexical les éléments habituels d'un discours familier ou peu surveillé, ainsi, nous attestons une série de pratiques 'ordinaires' : des verbes vicaire et substantifs génériques comme *faire, truc, bidule, machin, ...*, des termes familiers comme *bosser, faire gaffe, tifs, ...* (dont des abréviations (comme *dab, 5h du mat, ...*) et des anglicismes (*cool, fun, yes, ...*). Enfin, dans les pratiques habituelles attestées par ailleurs, nous trouvons les abréviations graphiques employées lors de la prise de notes : *pr* ('pour'), *ms* ('mais'), ... (Branca-Rosoff, 1998).

²¹ 'J'ai essayé de t'appeler pour savoir si ça va mieux.'

²² 'je te souhaite une bonne nuit'

²³ 'Je n'en sais rien mais j'ai bien ri!'

²⁴ 'Mon amour j'ai même pas démarré la journée j'ai déjà hâte qu'elle se termine pour être avec toi que tu me fasses des câlins ce soir j'adore trop être avec toi'. Notons que cet exemple présente une chute et un maintien de la liquide postconsonantique dans un environnement identique : *être ek*.

²⁵ 'Je te les referai quand je rentre.'

Ce qui s'est révélé spécifique aux variétés de français étudiées dans nos corpus sont naturellement les emplois particuliers de ces variétés, lesdits *régionalismes*. Ainsi, pour le français – et le créole – réunionnais nous attestons par exemple : *battre carré* (« se promener ») ; *faire un compte avec* (« tenir compte de ») ; *gaillard* (« chouette ») ; *mol* (« nul ») ; *pouaker* (« chauffer fortement »). Par exemple : *il ma montré ma futur école.lol, sinon ben j'ai **bate karé** en vile.ct **gailar*** [smsLR]²⁶. Il y a par ailleurs de nombreux termes créoles empruntés dans le parler jeune de la Réunion : *èk* ('avec'), *koma* ('comme ça'), *zordi* ('aujourd'hui').... Quant aux « belgicisms », nous attestons, par exemple, des mots tels que *berdeller* (« bavarder, disputer »), l'adjectif *crolé* (« bouclé »), un *ket* (« un enfant, un jeune garçon »), et une *chiclette* ou *chique* (« chewing-gum »). Par ailleurs, les langues néerlandaise et wallonne marquent incontestablement le lexique français de Belgique : les usagers n'hésitent pas à emprunter des lexies entières aux langues en contact (les lexies wallonnes *pléji* pour « plaisir » et *tiesse* pour « tête » et *probleem* et *punt* en néerlandais pour respectivement « problème » et « point »), mais empruntent également leurs désinences, tel que le suffixe diminutif *-ke* dans les lexies *filke* (encore noté *fike*), *poutouke* et *feuilke* : *Coucou twa!ta bi1 étudié?di dem toubli pa dme rapporté ma **feuilke** dhistoire stp?* [smsBF]²⁷.

Nous attestons par ailleurs des substantifs génériques spécifiques pour chaque région : ainsi, le français et le créole réunionnais attestent *train* ou *zaffèr* pour 'truc' : *Soyon bi1 clair C pa contre toi q g t enerV [...] Ok?donc j n revi1drai pa ladecu.le **tr1** est parti ya 7mn Je te bip o ca ou tt a leur* [smsLR]²⁸. En Belgique s'atteste le substantif générique *bro1*²⁹, un synonyme de *machin* ou *truc* : *OKi tu peux l'amener dmain!Mwa jdois passer pr amener le **brole** de frs2,pcq j'avais oublié une feuille ds mon bloc!* [smsBF]³⁰. Il en est de même pour les « petits mots » (Traverso, 1996) ; les *té* (ou *oté*), *même*, *là* à la Réunion se disent *sais-tu*, *hein dis* et *dis* en Belgique : *Koi pff?c vrè t javè tro honte ek mè poipoile su mè guibole!* [smsLR]³¹ ; *C bon pour mwa oci **sétu** !-biz a vs tous é a mercredi* [smsBF]³² et *tu m'M **h1 di**?* [smsBF]³³.

²⁶ 'Il m'a montré ma future école. Lol, sinon ben j'allais battre carré en ville. C'était gaillard.'

²⁷ 'Coucou toi!T'as bien étudié?Dis demain t'oublies pas de me rapporter ma feuille d'histoire stp?'

²⁸ 'Soyons bien clair : c'est pas contre toi que j'étais énervé [...] Ok? donc je ne reviendrai pas là-dessus. Le **train** [truc] est parti il y a 7 minutes. Je te bippe au cas où. A tout à l'heure.'

²⁹ Encore noté *brole* ou *broll*.

³⁰ 'OK tu peux l'amener demain!Moi je dois passer pour amener le bro1 de français 2, parce que j'avais oublié une feuille dans mon bloc!'

³¹ 'Quoi pff? c'est vrai, té, j'avais trop honte avec mes poipoiles sur mes guiboles!'

³² 'C'est bon pour moi aussi sais-tu !-bises à vous tous et à mercredi'

³³ 'Tu m'aimes hein dis?'

Une fois ces deux premières catégories identifiées, les pratiques qui appartiennent spécifiquement au monde de l'*écrit sms* que sont les abréviations et siglaisons, les anglicismes et emprunts, et les néologismes, se révèlent clairement. Les siglaisons *lol* ('laughing out loud'), *mdr* ('mort de rire'), *edr* ('écroulé de rire'), ainsi que les émoticônes (ou *smileys*), fonctionnent ainsi comme des « petits mots » et viennent ponctuer les discours en indiquant l'émotion du scripteur ; les siglaisons *lol* et *mdr* ont un tel succès qu'ils sont en train de faire leur entrée dans les pratiques orales des jeunes³⁴. Il en est de même pour une abréviation comme *tel : tel moi/amoin/me* (pour « téléphone-moi/amoin », « phone me »), est utilisée par les jeunes en tant que marque *in-group*. Il y aurait par ailleurs une version créole de *lol* et *mdr* sous la forme d'*atpr* signifiant *atèr pou rire* (« par terre de rire »). Les exemples suivants montrent clairement son fonctionnement en tant que « petit mot » ouvreuse ou conclusif : *Atpr...tro maran...g jms essayé!mdr ; Enceinte d koi? Moi la dernière foi gt enceinte d 7crepe!atpr*³⁵ [smsLR]. Quant aux anglicismes, ils semblent souvent utilisés pour transmettre brièvement et de façon ludique des informations somme toute assez banales : *big, to go, for, happy birthday, kiss* (nom et verbe), *little, to love, now* ou *today* sont courants. Plus largement, les emprunts, entendus ici au sens de « mot, un morphème ou une expression qu'un locuteur ou une communauté emprunte à une autre langue, sans le traduire » (Hamers, 1997 : 136), semblent appartenir à une pratique scripturale plutôt ludique (Ledegen & Richard, 2007). Enfin, les néologismes attestés dans les corpus sont fréquemment des jeux sur la morphologie verbale, ainsi les « néologismes flexionnels » (Pruvost & Sablayrolles, 2003) : *texter, textoter* ('écrire un texto/sms'), *dodoër* et *dodoter* ('dormir'), ou encore les néologismes par absence de flexion (*je binz* [smsLR] ('je fais un truc')). Enfin, la morphologie nominale néologique est fréquemment réalisée par suffixation : *planage* [smsLR], *casage, dédramatiseuse* ou *éclatade* [smsBF].

2.3. Syntaxe

De nombreux traits syntaxiques de français « ordinaire » sont attestés dans les *écrits sms* (Kemp 1981 ; Blanche-Benveniste et Jeanjean 1986 ; Blanche-Benveniste 1990 ; Gadet 1996) : il en est ainsi de l'omission de pronoms impersonnels sujet *il* (*va falloir*) et *ça* (*comment va ?*) ;

³⁴ Comme l'annonçait sur le mode humoristique le sketch d'Elie Semoun mettant en scène des adolescents Julien et Kevina.

³⁵ '*Atpr...trop marrant...j'ai jamais essayé!mdr ; Enceinte de quoi? Moi la dernière fois j'étais enceinte de 7 crêpes!atpr*'

l'utilisation de *on* pour *nous*, et de *ça* pour *cela* ; ou encore l'emploi d'interrogatives directes par intonation, ou indirectes avec *est-ce que*: *Tc keske sa sen mn oreillé?* [smsLR]³⁶ : ce dernier emploi se retrouvait fréquemment dans les descriptions de créolismes ou de belgicismes³⁷, mais est judicieusement classée par C. Blanche-Benveniste parmi les « fautes qui n'en sont plus » (1997 : 38) : cette tournure « est une faute qui agace beaucoup certains puristes. [...] On la trouve [pourtant] partout, y compris chez les notables, les écrivains, les professeurs » (1997 : 41).

Il y a par ailleurs des traits syntaxiques qui viennent particulariser les deux français régionaux belge comme réunionnais : ils se singularisent par rapport à d'autres variétés de français par leur statut sociolinguistique non marqué et/ou par leur fréquence élevée. Nos attestations de ces phénomènes, dans de multiples corpus oraux³⁸ comme dans les deux grands corpus de sms examinés ici, montrent qu'ils relèvent tous d'un usage « habituel », non marqué, à la Réunion (Ledegen & Légise 2007 ; Ledegen 2007a, 2007b) et en Belgique (Wilmet 1997) : ils y constituent une « norme objective ».

Les traits syntaxiques régionaux ici identifiés sont en effet décrits, en français de référence, pour l'absence des clitiques objet comme « non conventionnels » (Larjavaara, 2000 : 10), pour l'omission du subjonctif³⁹ comme une « faute typante » (Blanche-Benveniste, 1997 : 41) et pour l'interrogative indirecte *in situ* comme « populaire » (Gadet, 1992 : 65) ; il s'agit de :

- l'emploi absolu de verbes pronominaux en français de référence : *Ben mn spectacle cété cool g bien défoulé* [smsLR]⁴⁰ ; *Tu saurais aller promener jusque chez carine lui demander ces fameuses entrees pr le salon des bebes si el nen a pas besoin?* [smsBF]⁴¹ ;

³⁶ 'Tu sais qu'est-ce que ça sent, mon oreiller ?'

³⁷ Notons que les traits de « français ordinaire » syntaxiques sont fréquemment considérés dans la société francophone belge et réunionnaise – tout particulièrement par les enseignants – comme des belgicismes ou des interférences avec le créole ; pour la Réunion, la publication du livret pédagogique *Interférences créole-français dans les tests d'élèves* de 6^{ème} (Gaillard, 1992) en est un exemple prototypique ; pour la Belgique, les célèbres *Chasses aux belgicismes* répertoriaient, elles aussi, de nombreux traits syntaxiques de français « ordinaire ».

³⁸ Nos analyses s'adossent aux deux bases de données orales que constituent *Valibel* (Variétés Linguistiques de Belgique), le plus grand corpus francophone constitué par l'équipe de Michel Francard à Louvain-la-Neuve, et *Valirun* (Variétés Linguistiques de la Réunion), née sous son égide il y a 8 ans à la Réunion.

³⁹ Blanche-Benveniste indique encore que l'absence de subjonctif ou l'utilisation de l'auxiliaire *avoir* pour *être* sont « des marquages sociaux, que certaines personnes ont appris très jeunes à éviter, sous l'influence des familles et des écoles » (1997 : 41).

⁴⁰ 'Ben mon spectacle c'était cool j'ai bien défoulé'

⁴¹ 'Tu saurais aller promener jusque chez carine lui demander ces fameuses entrées pour le salon des bébés si elle n'en a pas besoin?'

- l'emploi de l'adverbe *fort* pour *très* : *Slt, ca va? T for occupé cet sem? On peu s voir? B bizz, gaelle* [smsBF]⁴² ;

- l'interrogative indirecte *in situ*⁴³ : *T je t di ke je jou o yoyo!tc pa c koi ou koi? [smsLR]*⁴⁴ ; *Biensur ke je sui tjr ac mn chéri é g pas l'intention de le laché! Prq tveu savoir c le quantième? [smsBF]*⁴⁵ ;

- l'omission de la conjonction *que* de complétive : *fo ta mum lapel pr la rasuré* [smsLR]⁴⁶.
D'autres traits particularisent uniquement le français de la Réunion⁴⁷ :

- l'utilisation du pronom OD pour le pronom OI, et *vice versa* : *Soi tu lenvoi un msg en disan:ca yé ta réuci,t kun pov kon.Ou 6nn tenvoi pa* [smsLR]⁴⁸.

- omission du subjonctif⁴⁹ : *No!t domage ke t parti d bne heur psk on é parti ds le manège ki va alanver é vite pui alandroi è vite ct tro super !* [smsLR]⁵⁰.

Enfin, de nombreux traits syntaxiques spécifiques au français de Belgique sont attestés :

- l'absence du pronom démonstratif dans l'expression *tous ceux qui* (par exemple : *Dis bone nuit à tt ki pourrè etre prè2toi* [smsBF]⁵¹)
- l'emploi de *dire quoi* au lieu de *dire ce qu'il en est*. *N'oublie pas de m'dir koi pr new year le +vite poss* [smsBF]⁵².

⁴² 'Salut, ça va? Tu es fort occupé cette semaine? On peut se voir? Bon bises, gaelle'

⁴³ Ainsi, l'interrogative indirecte *in situ*, norme objective à la Réunion (Ledegen 2007a), est aussi largement attestée aussi en français de Belgique, sans marquage fort : on pourrait en effet invoquer des imitations de voix populaires ou dialectales, mais devant la fréquence de la structure, il nous apparaît clairement qu'elle est solidement implantée en français de Belgique, avec peut-être, aux dires d'une dizaine d'informateurs interrogés, davantage de familiarité qu'en français de la Réunion.

⁴⁴ 'Té je te dis que je joue au yoyo!tu sais pas c'est quoi ou quoi?'

⁴⁵ 'Bien sûr que je suis toujours avec mon chéri et j'ai pas l'intention de le lâcher! Pourquoi tu veux savoir c'est le quantième?'

⁴⁶ 'faut ta maman l'appelle pour la rassurer'

⁴⁷ On peut encore mentionner l'omission de pronoms OD, (*le, la, les*), *en* et *y* : *c bizarre moi on ma pa di sa kan g fé* [smsLR] ; ou l'omission de la préposition OI (*à*) : *Salam,2mand maman si el a reçu les crédits stp?* [smsLR], traits qui sont dus à la *résonance* entre les traits du créole réunionnais et une tendance évolutive classique du français (Ledegen & Légise 2007 ; Ledegen 2007b).

⁴⁸ 'Soit tu l'envoies un message en disant:ça y est t'as réussi,t'es qu'un pauvre con.Ou sinon t'envoies pas'

⁴⁹ Pour l'absence de subjonctif à la Réunion, il est à remarquer qu'elle ne s'atteste pas presque exclusivement après *il faut que* et des verbes fréquents comme *vouloir* comme en français du Québec (Laurier 1989), mais présente un paradigme verbal fort large : *avoir peur que ; ça se peut que ; dommage que ;*

⁵⁰ 'Non!té domage que t'es parti de bonne heure parce qu'on est parti dans le manège qui va à l'envers et vite puis à l'endroit et vite c'était trop super !'

⁵¹ 'Dis bonne nuit à tous ceux qui pourraient être près de toi.'

⁵² 'N'oublie pas de me dire quoi pour la new year le plus vite possible.'

- l'emploi d'une proposition infinitive dans un causale à la place du subjonctif : *Cocou n amour tu me manque je t aime courage boss bien pour toi venir lundi dans mes bras* [smsBF]⁵³
- l'emploi de *trop...que pour* à la place de *trop...pour* : *Je suis trop triste, que pour en plus te consoler, scuz* [smsBF]⁵⁴.

Les traits particuliers qui subsistent dans ce volet syntaxique et qui se révèlent subséquemment caractériser l'*écrit sms* belge et réunionnais, appartiennent aussi à la prise de « notes rapides [...] où l'on supprime divers éléments non indispensables » (*Bon Usage*, 1986 : 338) (journal intime, télégrammes, petites annonces) ou à des genres comme la citation militaire ou le bulletin scolaire, « où le sujet est explicité par le contexte » (*Bon Usage*, 1986 : 338). Il en est ainsi pour l'omission du pronom personnel sujet, impersonnel – *me soul*⁵⁵ [smsLR] – comme personnel – *te rappelle ce soir* [smsBF] ; ou encore l'omission conjointe des pronoms sujet et OD : *Oui merci te souhaite aussi ensoleillé ke la mienne* [smsLR]⁵⁶. Enfin, l'omission de *à* en tant que la préposition locative ou temporelle (*Rdv cafèt a 10h!* [smsLR]) ou en tant que conjonction (*Attention pas être coupé* [smsLR]).

Conclusion

Cette comparaison a permis de prendre la mesure des différents axes de variation investis dans l'*écrit sms* : la prononciation ordinaire ou régionale s'est montrée peu transposée, à l'inverse des traits spécifiques, à l'*écrit sms* qui consistent en l'omission d'éléments grammaticaux et muets et l'emploi de divers codes exclusivement graphiques. Pour le domaine lexical, les trois axes de variation sont sollicités : pratiques ordinaires, régionalismes et des pratiques qui se sont révélées spécifiques à l'*écrit sms*, en l'occurrence des jeux de siglaisons et de néologismes, émaillés d'anglicismes et autres emprunts. Enfin, sur le plan syntaxique sont avant tout présents des traits de français « ordinaire » et/ou régional, certains éléments régionaux s'attestant d'ailleurs sur les deux terrains ; la composante syntaxique qui appartient à l'*écrit sms* se révèle être l'unique style télégraphique.

⁵³ 'Coucou mon amour tu me manques je t'aime courage boss bien pour toi venir lundi dans mes bras.'

⁵⁴ 'Je suis trop triste, que pour en plus te consoler, excuse-moi.'

⁵⁵ 'Ça me soûle'. Notons que la réduction de *ça* sujet dans l'expression *ava ? pour ça va ?* peut être analysée dans cette partie-ci, mais aussi la considérer comme une aphérèse.

⁵⁶ 'Oui merci (je te) te souhaite aussi ensoleillé ke la mienne'

Ainsi, l'originalité du sms réside dans la combinaison des traits d'*écrit sms* avec les éléments relevant du français « ordinaire » et du français régional de chaque terrain étudié⁵⁷, forgeant une nouvelle relation entre l'oral et l'écrit (Anis, 2000 : 60).

Bibliographie

- Anis J. (2000) « L'écrit des conversations électroniques de l'internet », LE FRANÇAIS AUJOURD'HUI, Paris, AFEF, 59-69.
- Anis J. (Dir.) (1999) *Internet, communication et langue française*, Paris, Hermès Sciences.
- Anis, J. (2002) « Communication électronique scripturale et formes langagières : chats et sms », in *Actes des Quatrièmes Rencontres Réseaux Humains / Réseaux technologiques*, Université de Poitiers, Poitiers (<http://edel.univ-poitiers.fr/rhrt/document.php?id=547>).
- Beniamino M. (1996) *Le français de la Réunion. Inventaire des particularités lexicales*, Paris, EDICEF/AUPELF.
- Beniamino, M. & Baggioni, D., 1993, « Le français, langue réunionnaise », in Beniamino, M. & Robillard, D. de (Dir.), *Le français dans l'espace francophone*, Paris, Champion, pp. 151-172.
- Bilger M. & Blanche-Benveniste C. (1999). « Français parlé-oral spontané. Quelques réflexions », REVUE FRANÇAISE DE LINGUISTIQUE APPLIQUEE, Vol. IV-2, 21-30.
- Blampain, D. et al. (Dir.), 1997, *Le français en Belgique. Une langue, une communauté*, Louvain-la-Neuve, Duculot.
- Blanche-Benveniste C. (1990) *Le français parlé. Etudes grammaticales*, Paris, CNRS Editions.
- Blanche-Benveniste C. (1997) *Approches de la langue parlée en français*, Paris, Ophrys.
- Bordal, G. & Ledegen, G. (2007) « Le français de la Réunion : lexique, morphosyntaxe, alternance codique et prononciation », BULLETIN PFC, n° 7 (<http://www.projet-pfc.net>).
- Bordal, G. & Ledegen, G. (2008) « La prononciation du français à l'île de la Réunion : évolution des variations et de la norme », HERMES [sous presse].

⁵⁷ Les nouvelles enquêtes de terrain qui se préparent permettront de continuer cette exploration des éléments en partage et des traits spécifiques à chaque terrain :

- avec différentes régions métropolitaines (Rennes, Montpellier, Grenoble, Poitiers)
- avec d'autres zones francophones (Suisse, Québec, Luxembourg, Maghreb ...)

- Branca-Rosoff S. (1998) « Abréviations et icônes dans les prises de notes des étudiants ». In Bilger, M. van den Eynde K. & Gadet F., *Analyse linguistique et approches de l'oral*, Leuven-Paris, Peeters, 287-299.
- Carayol M. (1977) *Le français parlé à la Réunion. Phonétique et phonologie*, Lille, Atelier de reproduction des thèses, Université de Lille III et Paris, Champion.
- Chaudenson, R., Mougeon, R. & Bényak, E., 1993, *Vers une approche panlectale de la variation du français*, Paris, Didier-Erudition – ACCT, Coll. « Langues et développement ».
- Cougnon L.-A. (2009a) (à paraître) « Le français de Belgique dans 'l'écrit spontané'. Approche d'un corpus de 30.000 SMS », Communication à la *journée de linguistique du Cercle Belge de Linguistique*, 26/04/2008, Bruxelles.
- Cougnon L.-A. (2009b) (à paraître) « La néologie dans 'l'écrit spontané'. Etude d'un corpus de SMS en Belgique francophone" », in *Actes du Congrès International de la néologie dans les langues romanes*, 6-10/05/2008, Barcelone.
- Delcourt Ch. (1998) *Dictionnaire du français de Belgique*. Bruxelles, Le Cri, 2 vol.
- Fairon C., Klein J.R. & Paumier S. (2006a) *Le langage SMS*. Louvain-la-Neuve, P.U.Louvain, Cahiers du Cental, 3.1.
- Fairon C., Klein J.R. & Paumier S. (2006b) *Le Corpus SMS pour la science. Base de données de 30.000 SMS et logiciels de consultation*, CD-Rom, Louvain-la-Neuve, P.U.Louvain, Cahiers du Cental, 3.2.
- Gadet F. (1989) *Le français ordinaire*, Paris, Colin.
- Gadet F. (1992) *Le français populaire*, Paris, PUF, Coll. « Que sais-je ? ».
- Gaillard J.-L. (1992) *Interférences créole-français dans les tests d'élèves de 6^{ème}*, CRDP Réunion.
- Habert B., Nazarenko A. & Salem A. (1997) *Les linguistiques de corpus*, Paris, Colin.
- Hambye P., Francard M. & Simon A.C. (2003) « Phonologie du français en Belgique. Bilan et perspectives ». *LA TRIBUNE INTERNATIONALE DES LANGUES VIVANTES*, n° 33, 56-63.
- Kemp W. (1981) « Major sociolinguistic patterns in Montreal French », in Sankoff, D. & Cedergren, H. (Dir.), *Variation omnibus*, Edmonton, Linguistic Research, 3-16.

- Koch P. & Oesterreicher W. (1985) « Sprache der Nähe – Sprache der Distanz. Mündlichkeit und Schriftlichkeit im Spannungsfeld von Sprachtheorie und Sprachgeschichte », ROMANISTISCHES JAHRBUCH, n° 36, 15-43.
- Larjavaara M. (2000) *Présence ou absence de l'objet. Limites du possible en français contemporain*, Helsinki, Academia Scientiarum Fennica.
- Lebouc G. (2006) *Dictionnaire de belgicisms*, Bruxelles, Racine.
- Ledegen G. (2004) « Transformations de la société réunionnaise, évolutions sociolinguistiques et médias légitimant les pratiques linguistiques « ordinaires » », in Klaeger, S. & Müller, M. (Eds.), *Medien und kollektive Identitätsbildung*, Wien, Edition Praesens, 112-128.
- Ledegen G. (2007a) « L'interrogative indirecte *in situ* à la Réunion : *elle connaît elle veut quoi* », in Abécassis M. (Ed.) *Le français parlé du 21^{ième} siècle : normes et variations géographiques et sociales*, Paris, L'Harmattan, 177-200.
- Ledegen G. (2007b) « Inventaire des particularités morpho-syntaxiques du français régional de la Réunion : interférences, « régionalismes grammaticaux » ou français « ordinaire » tout court ? », LE FRANÇAIS EN AFRIQUE, n° 22, 319-330.
- Ledegen G. & Léglise I. (2007) « Variations syntaxiques dans le français parlé par des adolescents en Guyane et à la Réunion », in Lambert P. et al. (Eds), *Variations au cœur et aux marges de la sociolinguistique*, Paris, L'Harmattan, 95-106.
- Ledegen G., en collaboration avec Richard M. (2007) « « *jv me prendre un bois monumental the wood of the century g di* ». Langues en contact dans quatre corpus oraux et écrits « ordinaires » à la Réunion », GLOTTOPOL, n° 10, 86-100.
- Ledegen G., sous presse, « Prédicats "flottants" entre le créole acrolectal et le français à La Réunion : exploration d'un *no man's land* linguistique », in Chamoreau, C. & Goury, L. (Eds), *Systèmes prédictifs des langues en contact*.
- McEnery T., Xiao R., & Tonio Y. (2006) *Corpus-based language studies: An advanced resource book*, New York, Routledge.
- Panckhurst R. (1997) « La communication médiatisée par ordinateur ou la communication médiée par ordinateur ? ». TERMINOLOGIES NOUVELLES, n° 17, 56-58.
- Panckhurst R. (2008) « Short Message Service (SMS) : typologie et problématiques futures », in Arnavielle T. (coord.), *Polyphonies*, Montpellier, Éditions LU.
- Pöhl B. (2001) *Francophonies périphériques*, Paris, L'Harmattan.

- Prudent L. F. (2001) « La reconnaissance officielle des créoles et l'aménagement d'un Capes dans le système éducatif de l'Outre Mer français », *ETUDES CREOLES*, Vol. XXIV-1, 80-109.
- Pruvost J. & Sablayrolles J.-F. (2003) *Les néologismes*, Paris, PUF, Coll. « QSJ ».
- Sanders C. (2004) « Introduction », in Coveney, A., Hintze, M.-A., & Sanders, C. (Eds), *Variation et francophonie*, Paris, L'Harmattan, 7-10.
- Traverso V. (1996) *La conversation familière*, Lyon, PUL.
- Wilmet M. (1997) « Morphologie et syntaxe », in Blampain, D. *et al.* (Dir.), *Le français en Belgique. Une langue, une communauté*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 175-186.